

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 609

présenté par  
M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

-----  
**ARTICLE PREMIER QUATER**

Compléter l'alinéa 13 par les mots :

« , permettant notamment de développer l'autonomie des exploitations agricoles. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est impératif de promouvoir la formation aux techniques permettant de développer l'autonomie des exploitations agricoles.